



"LA COTE FLEURIE ET LE PAYS D'AUGE" du 4 au 6 avril 2022



<https://sweethome-cabourg.com>

De Cabourg à Honfleur, la Côte Fleurie offre, sur une quarantaine de kilomètres, une succession de plages de sable fin, de falaises et de charmantes stations balnéaires où de nombreuses villas de la fin du XIXe siècle sont un formidable témoignage de la vague des bains de mer.

En dehors de la côte, le Pays d'Auge présente de nombreuses possibilités de promenades à la découverte de beaux villages aux maisons à colombages, des châteaux, des manoirs, des vergers et autres lieux de patrimoine.

Nous serons logés au village vacances Sweet Home, ancienne propriété du constructeur automobile Louis Renault. Situé en bord de mer, le long de la promenade Marcel Proust à Cabourg, le village dispose de 51 chambres hôtelières, entièrement rénovées, toutes équipées de salle de douche, sanitaire, TV et Wifi (2 personnes par chambre), lits faits et linge de toilette fourni.

La restauration : restaurant, vue sur mer. Petit déjeuner servi en buffet, déjeuner et dîner : entrée et plat du jour servis à l'assiette, buffet de fromages et de desserts. Boissons : vin ou cidre compris, café ou thé à midi.

Le voyage s'effectuera en car avec la société Clamart Cars.

Cette escapade normande nous permettra de visiter Cabourg en petit train, Honfleur (visite guidée) et de partir la découverte du bocage. Après Beuvron en Auge, plus beau village de France, nous nous rendrons au haras d'Ecajeul ou encore à la ferme de Lieu-Roussel dont les activités très différentes nous seront commentées par leurs propriétaires respectifs. Nous quitterons la Normandie en passant par Lisieux et sa basilique Sainte Thérèse (visite guidée).
Le programme définitif vous sera communiqué ultérieurement.

Sur la base de 40 participants, le montant de cette prestation est d'environ 310 €. Supplément chambre individuelle 19 € par nuit.

Échéancier :

- 80 € à l'inscription
- 80 € le 31 décembre 2021
- 80 € le 28 février 2022
- solde le 31 mars 2022

Inscription :

3 chèques de 80 € à l'ordre du Club des randonneurs de Sainte-Geneviève-des-Bois, déposés chez :

Chantal Volatier, 33 rue du Long Foin SGDB

Nous espérons que cette proposition saura vous séduire et que nous pourrions partager d'agréables moments ensemble.

Bien amicalement,
Chantal